

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 octobre 2016

RPI La Chapelle / Les Chavannes en Maurienne

Etaient présents

Représentant les municipalités :

Mme Boch, adjointe à les Chavannes en Maurienne.
Mme Da Costa, conseillère municipale à La Chapelle.
Mr Goyet, conseiller municipal à La Chapelle.
Mr Tedesco, conseiller municipal à les Chavannes en Maurienne.

Représentant l'Education Nationale :

Mme Ferrier, directrice à la Chapelle.
Mme Pasquier, directrice à les Chavannes en Maurienne.
Mme Rancurel, DDEN.

Représentant les parents d'élèves :

Mme Darmezín (école de la Chapelle).
Mme Goyet (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Julliard (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Mimoun (école de la Chapelle).

Etaient excusés

Mme Berthet, conseillère municipale à les Chavannes en Maurienne.
Mme Chevallier, maire de les Chavannes en Maurienne.
Mr Julien, Inspecteur de l'Education Nationale.

1. Résultats des élections

Mmes Darmezín et Mimoun ont été élues déléguées des parents d'élèves pour l'école de la Chapelle. Le taux de participation a été de 88%.

Mmes Julliard et Goyet ont quant à elles été élues pour représenter les parents d'élèves de l'école de Les Chavannes en Maurienne.

Leurs coordonnées ont été transmises via les cahiers de liaison.

2. Effectifs et personnels 2016/2017

La Chapelle					Les Chavannes en Maurienne		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	6	3	4	6	5	7	8
21					20		

Enseignantes: Mme Ferrier (La Chapelle), Mme Pasquier (Les Chavannes en Maurienne).

Intervenant musique: Mr Moreau.

EVS: Mme Bonnot.

Intervenante italien: Mme Porro (du CP au CM2).

3. Présentation du règlement intérieur et des chartes

• *Règlement intérieur*

Une modification a été apportée cette année concernant les horaires des APC (activités pédagogiques complémentaires). Les modalités sont les suivantes pour cette année scolaire:

- La Chapelle: le vendredi de 16h à 17h.
- Les Chavannes en Maurienne: le lundi et / ou le jeudi de 15h50 à 16h50.

• *Charte Internet*

Après un bref rappel de ses principes et contenus, aucune modification n'a été apportée.

• *Charte de la laïcité*

Une présentation et un rappel de cette charte, présente depuis la dernière rentrée scolaire, a été fait auprès des membres du Conseil.

Le Conseil d'Ecole, à l'unanimité, a approuvé le règlement intérieur et les deux chartes mentionnées ci-dessus.

4. Activités et projets

- Participation des élèves de GS à CM2 au cross organisé à St Remy de Maurienne le 17/10/2016. Le Sou des Ecoles a offert aux élèves un goûter à leur retour. Les enseignantes remercient les parents qui ont accompagné en nombre lors de cette sortie.
- Cycle natation du 15 novembre au 10 janvier pour l'ensemble du RPI cette année, maternelles y compris (financé par les mairies). Les séances auront lieu le mardi après-midi au départ de la Chapelle. Une dérogation a été accordée aux enfants des Chavannes non titulaires de la carte de transport scolaire pour qu'ils puissent se rendre à l'école de la Chapelle.
- Mme Pasquier entame des démarches pour organiser une semaine de stage de ski de piste aux Karellis la semaine du 23 janvier. Les élèves de CP à CM2 participeraient à ce cycle de 4 jours (lundi / mardi / jeudi / vendredi, à la journée). Les horaires d'école seraient alors modifiés pour tout le RPI: classe de 9h à 17h tous les jours (avec pause méridienne pour les maternelles) et mercredi libéré.
- les élèves de la Chapelle participeront à la première projection (sur 3) du cinébus à Epierre, dans le cadre de leur adhésion au projet Ecole et Cinéma. Le Sou des Ecoles finance ces 3 sorties.
- les élèves des Chavannes se rendront au musée archéologiques de Sollières Sardières, courant mai. Sortie également financée par le Sou des Ecoles.
- est également projetée une visite du musée de Grenoble pour l'ensemble du RPI (visite guidée à thème et ateliers).

5. Questions diverses

- Travaux et équipements, la Chapelle: une dalle manque au plafond dans la classe côté CP/CE1, elle devrait être remise rapidement. Il est signalé que les robinets présents dans l'école ne sont pas des mitigeurs contrairement à ce qui est préconisé. Enfin, il est remarqué que régulièrement des odeurs nauséabondes gênent dans le couloir côté classe Clément Brun.
La Mairie est remerciée pour sa réactivité et son écoute: le PC de direction a été changé en début d'année et un panneau d'interdiction de stationnement a été posé devant l'école suite à de nombreux abus.
- Travaux et équipements, les Chavannes en Maurienne: un point d'eau a été ajouté dans la salle prévue pour le confinement, ainsi que des portes anti-panique et un panneau d'affichage. Il reste à refixer des dalles au sol et à installer des robinets mitigeurs dans les sanitaires. Mme Pasquier remercie également la Mairie des Chavannes en Maurienne pour son investissement auprès de l'école de la commune.
- TAP/ Declicc: il est signalé que le jeudi soir, une seule personne encadre les TAP, jour où les inscriptions sont les plus nombreuses. Mme Ferrier demande à ce qu'un numéro d'urgence soit fourni par le centre DECLICC en cas d'absence de l'animatrice de la garderie le matin.
- Mme Rancurel informe d'une visite de l'ensemble des DDEN du canton, le 17 novembre, dans chacune des deux écoles.

Les membres du Conseil d'Ecole



Edlezel



Pasquier

